

# ACCUEIL DE LOISIRS « DELME ET ENVIRONS »

L'inscription à l'accueil de loisirs permet de bénéficier :

- De l'accueil périscolaire
- Des mercredis récréatifs
- Des accueils collectifs de mineurs (centres aérés)

Elle est valable de septembre à août et doit être renouvelée chaque année pour que l'enfant puisse bénéficier d'un accueil.

Eléments à transmettre :

- Fiche de renseignement avec adhésion à un foyer rural obligatoire
- Fiche sanitaire + photocopies des vaccins
- Avis d'impôt du foyer pour l'année en cours (de Monsieur et Madame en cas de vie maritale ou de famille recomposée par exemple)
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire
- Attestation de prise de connaissance des règlements intérieurs (périscolaire et extrascolaire)
- Autorisation de droit à l'image

HORAIRES DU SECRETERIAT				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h45 – 09h00	08h45 – 09h00	08h00 – 11h45	08h45 – 09h00	08h45 – 09h00
10h30 – 11h45	10h30 – 11h45	13h30 - 15h00	10h30 – 11h45	10h30 – 11h45
16h00 – 18h00	13h30 – 18h00		13h30 – 18h00	13h30 – 15h30

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07H00 – 08H30	07H00 – 08H30	07H00 – 12H00	07H00 – 08H30	07H00 – 08H30
11H50 – 13H30	11H50 – 13H30	12H00 – 14h00	11H50 – 13H30	11H50 – 13H30
16H00 – 18H30	16H00 – 18H30	14H00 – 18H30	16H00 – 18H30	16H00 – 18H30

Salle St Exupéry

57590 DELME

Tél : 03 87 01 37 79

mail : [periscolaire.delme57@gmail.com](mailto:periscolaire.delme57@gmail.com)

Groupe Facebook : Périscolaire SIS Delme

Année 2025 -2026

# Projet éducatif des Foyers Ruraux de Moselle

## Les objectifs des Foyers Ruraux relatifs à l'organisation et à l'animation des A.C.M

Pour l'enfant et l'adolescent, l'accueil collectif de mineurs est un lieu de découverte de soi, de l'environnement, un lieu d'épanouissement et de développement de la personnalité, un lieu de socialisation, mais aussi un lieu d'éducation et de rupture avec la vie quotidienne.

### Lieu d'aventure et d'innovation :

L'accueil collectif de mineurs doit être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau. L'aventure se situe dans un temps « vacances ». Elle n'est pas tant liée à l'importance de l'événement, qu'à la manière de vivre. C'est une période de rupture avec un grand nombre de contraintes liées à la vie quotidienne.

Ce temps de vacances doit être avant tout un temps de détente, de plaisirs. L'enfant ou l'adolescent se construit au travers de ses relations à l'environnement social et culturel. Cette phase de construction de la personnalité passe par une prise de conscience de ses responsabilités physiques, intellectuelles, artistiques à l'intérieur d'un groupe.

### Lieu de socialisation :

La dimension collective de ces vacances et de ces temps de loisirs peut être une grande richesse. Richesse dans la connaissance et l'acceptation des autres, dans la possibilité de conduire des projets communs, de les négocier, d'intégrer dans ses desseins personnels, ceux des autres en vue d'aboutir à vivre des choses collectivement.

Il s'agit bien là d'une socialisation où l'individu prend toute sa place et va progresser grâce à la richesse du groupe en apportant lui-même sa pierre à cette richesse.

### Lieu d'éducation :

Les Foyers Ruraux sont laïcs. Les accueils collectifs de mineurs qu'ils organisent sont ouverts à tous, de ce fait ils sont traversés par différentes idéologies. Les projets mis en place respectent les opinions et les croyances de chacun.

C'est par le biais d'une réflexion collective, relative aux valeurs éducatives, qu'il sera possible d'éviter l'hégémonie d'une idéologie.

Nos valeurs éducatives prennent du sens dans la mesure où l'enfant ou l'adolescent s'inscrit comme acteurs de leurs vacances et de leurs temps de loisirs. La place de chacun des participants, à l'intérieur des structures mises en place, conditionne ces actions éducatives.

### Lieu d'apprentissage de la vie collective :

Les structures doivent être cohérentes avec nos objectifs d'aventure individuelles et collectives. La mise en place des séjours et des accueils de loisirs doit prendre en compte les réalités tout en étant le moins contradictoire possible : « assez organisée pour que l'aventure puisse avoir lieu, pas trop pour ne pas la supprimer ».

Les structures et leur fonctionnement sont conditionnés par la nature même du groupe et des individus qui les composent.

Il est nécessaire de tenir compte : de l'âge des participants, de leurs origines socioculturelles, de l'effectif, des rythmes des individus, des relations affectives existantes, des périodes de formation du (des) groupe(s), des expériences collectives, des équipements, de l'environnement, des possibilités d'actions (moyens humains, matériels et financiers...).

### Lieu de responsabilisation :

Les responsables d'accueils collectifs de mineurs (l'équipe pédagogique) ont pour objectif de favoriser la mise en place des accueils de loisirs, des séjours et de temps de loisirs s'appuyant sur des réalités et prenant en compte les besoins des participants.

A ce niveau, rien n'est simple, il nous faut effectivement reconnaître l'ensemble des minorités, en évitant qu'elles soient cloisonnées. Il nous faudra donner à l'ensemble des participants les moyens d'influer sur les décisions les concernant.

### Les spécificités de l'intégration des enfants souffrant de troubles de santé ou porteurs de handicap :

Les responsables d'accueils collectifs de mineurs (l'équipe pédagogique) favoriseront l'intégration des enfants et des adolescents souffrant de troubles de santé ou porteurs de handicap en adéquation avec le projet éducatif des foyers ruraux de Moselle qui précise l'importance de la prise en compte de chaque individu et de l'ensemble des différences physiques, morales et sociales présentes chez son public dans la construction des accueils collectifs de mineurs.

Pour être plus précis, une réflexion et un soin tout particulier seront demandés aux directeurs d'accueil collectifs de mineurs pour l'aménagement des locaux, le contact et les relations avec les familles des enfants, une sensibilisation ou une formation plus accrue pour l'équipe pédagogique, sur la manière d'intégrer l'enfant au groupe et enfin sur l'adaptation des activités aux enfants.

### Les mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions de déroulement des accueils collectifs de mineurs :

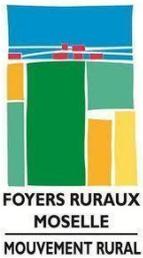
La Fédération départementale des foyers ruraux a créé un poste de coordinateur des accueils collectifs de mineurs qu'elle organise. Le rôle du coordinateur est de veiller à ce que le projet éducatif des foyers ruraux de Moselle, les valeurs et les intentions éducatives qui y sont décrites prennent corps au sein de nos différents accueils de loisirs ou séjours organisés tout au long de l'année.

Pour cela, des réunions mensuelles sont organisées tout au long de l'année avec les directeurs des accueils collectifs de mineurs. Les projets pédagogiques sont partagés et mis en débat ainsi que l'ensemble du fonctionnement des accueils et les actions qui s'y développent.

Des actions collectives, tels que le rassemblement des accueils de loisirs des foyers ruraux et des rencontres inter-centres (mercredis, accueils de loisirs, séjours...) sont organisés toute l'année et permettent de confronter les projets pédagogiques et les équipes avec le projet éducatif des foyers ruraux de Moselle.

Enfin, le coordinateur se déplace dans les structures lors des temps d'accueils pour constater de la mise en œuvre des projets pédagogiques, il rencontre les équipes pédagogique et organise des temps d'échange, voir de formation et demande également tous les ans un bilan qualitatif des actions développées dans chacun des accueils collectifs de mineurs.

le 28 juin 2014,  
le Président,



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE MOSELLE

14 Grand Rue - 57420 GOIN - Tél : 03 87 52 41 97 - Fax : 03 87 52 45 93

Site internet : www.foyers-ruraux-lorraine.org - E-mail:fdfr.57@mouvement-rural.org

ANNEE 2025-2026

Nom, prénom de l'enfant :  Né(e) le :

Ecole : ..... Enseignant : ..... Classe : .....

**PARENTS DE L'ENFANT**

	Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :		
Adresse du domicile :		
Tél. Domicile/Portable :		
Courriel :		

Personnes à joindre en cas d'urgence (Nom+Téléphone) : .....

N° Allocataire C.A.F. : ..... Régime social : .....  
C.A.F. d'appartenance : CAF DE LA MOSELLE  Autre C.A.F. ....

**NOM ET ADRESSE DES EMPLOYEURS**

	Mère	Père
NOM, PRENOM		
Adresse de l'employeur :		
Téléphone Travail :		

**PERSONNE(S) SUSCEPTIBLE(S) DE VENIR CHERCHER L'ENFANT**

Nom/Prénom	Lien de parenté	N°Téléphone	Adresse

**ADHESION AU FOYERS RURAUX DE MOSELLE (OBLIGATOIRE)**

Mon enfant est déjà adhérent à un Foyer Rural affilié à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle D'adhérent :

Mon enfant n'est pas encore adhérent à un Foyer Rural et je souhaite le faire adhérer au Foyer Rural de DELME  
Un règlement de 10euros pour l'adhésion apparaîtra sur la première facture d'accueil.  
N° d'adhérent :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, atteste exacts les renseignements portés sur la fiche et reconnaît avoir lu le projet éducatif des foyers ruraux.

Date : Le 01/09/2025

A :

Signature :





# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

## 1 – ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON  FILLE

## ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou accueil de loisirs)

### 2 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
<b>Ou</b> DT polio				Autres (préciser)	
<b>Ou</b> Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION  
ATTENTION : LE VACCIN ANTITÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

### 3 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant a-t-il un P.A.I (Projet d'accueil individualisé) ?  OUI  NON

Si OUI, le P.A.I est à remettre à la directrice de l'accueil de loisirs au premier jour de présence de l'enfant accompagné d'une ordonnance récente et des médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance, ni sans P.A.I.**

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

**ALLERGIES:** ASTHME oui  non   
ALIMENTAIRES oui  non

MÉDICAMENTEUSES oui  non   
AUTRES.....

**PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....  
.....  
.....  
.....

---

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ

.....  
.....  
.....

**5 - RESPONSABLES DE L'ENFANT**

**Resp 1 :**

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE(PENDANTLESÉJOUR).....

.....

TÉL : DOMICILE : ..... PORTABLE : ..... BUREAU : .....

**Resp 2 :**

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE(PENDANTLESÉJOUR).....

.....

TÉL : DOMICILE : ..... PORTABLE : ..... BUREAU : .....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

*Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

**Date :**

**Signature:**



# Accueil Péri scolaire et de loisirs De Delme et environs

Nom :

Prénom :

Année scolaire : 2025 – 2026

Je soussigné, ....., responsable légal de :

- 
- 
- 

Exprime ma position concernant leur droit à l'image sur les différents supports proposés :

1. Prise de photos :

J'autorise l'équipe pédagogique à prendre mon (mes) enfant (s) en photos pour nos archives.

- Oui  
 Non

2. Autorisation de filmer :

J'autorise l'équipe pédagogique à filmer mon (mes) enfant (s) dans le cadre de projets pédagogiques ciblés, identifiés et collectifs.

- Oui  
 Non

3. Diffusion :

J'autorise l'équipe pédagogique à diffuser ces supports (articles de presse, reportages sur les accueils péri-scolaires, bulletin municipal, outils pédagogiques, assemblée générale de la FDFR 57).

- Oui  
 Non

4. Groupe Facebook privé de l'accueil « Péri scolaire SIS Delme »

J'autorise l'équipe d'animation à publier des photos ou petits films où figure mon (mes) enfant (s) sur ce groupe privé.

- Oui  
 Non

Fait à :

Le (date) :

Signature du représentant légal du mineur :